

## A l'occasion de la publication d'une version augmentée de son baromètre sur la recharge publique, l'Avere-France fait le point sur sa fusion avec l'AFIREV

Le 13 novembre 2024, à Paris

Le 30 avril 2024, l'Avere-France a fusionné avec l'Association française pour l'itinérance de la recharge électrique des véhicules (AFIREV). Cette fusion s'inscrit dans une logique de complémentarité et d'optimisation des missions des deux entités, à la lumière des évolutions structurelles au sein de l'AFIREV. Les activités de cette dernière se poursuivent donc au sein de l'Avere-France qui renforce ainsi son action en faveur de la qualité de service, de l'expérience utilisateur et l'itinérance.

### Une fusion motivée par des synergies naturelles

Pendant des années, l'Avere-France et l'AFIREV ont œuvré conjointement en faveur de l'interopérabilité et des services de recharge, conditions du bon développement de l'électromobilité. Cependant, l'évolution de la gouvernance de l'AFIREV ne lui permettait plus d'exercer ses activités dans son cadre usuel. **C'est la raison pour laquelle les adhérents de chaque structure ont approuvé ce projet de fusion visant à unir leurs efforts et à développer des synergies constructives à compter du 30 avril 2024.**

### La poursuite d'une mission clef de l'itinérance : les identifiants

Depuis janvier 2017, l'AFIREV assurait une mission cruciale d'attribution d'identifiants pour chaque réseau de recharge ouvert au public ainsi que pour chaque offre de service de recharge<sup>1</sup>. Par un arrêté du 8 août 2024<sup>2</sup>, **le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a transmis cette habilitation à l'Avere-France qui peut attribuer ces identifiants selon les standards en usage au niveau européen.**

Afin d'assurer une transition neutre pour les opérateurs de recharge et de mobilité concernés, l'adresse de contact ([gestion.identifiants@afirev.fr](mailto:gestion.identifiants@afirev.fr)) reste inchangée à ce stade. La plateforme de dépôt des demandes (<https://afirev.fr/fr/demande-didentifiant/>) sera quant à elle mise en pause le temps d'être restructurée.

### De nouveaux indicateurs de qualité pour la recharge

Depuis près de 10 ans, l'AFIREV anime une démarche qualité pour le bon développement des services de recharge en France, à travers des groupes de travail, des chartes qualité et plus récemment un Observatoire, dont la [dernière édition](#) est parue en juin 2024. **Afin de poursuivre cette action essentielle, l'Avere-France intègre dès aujourd'hui de nouveaux indicateurs dans son baromètre national des infrastructures de recharge ouvertes au public, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et Gireve :**

- Taux d'accès immédiat aux stations de recharge, autrement dit la capacité de trouver au moins un point de recharge disponible et inoccupé par station de recharge
- Part des points de recharge disponibles plus de 99% du temps
- Part des points de recharge indisponibles plus de 7 jours consécutifs

<sup>1</sup> [Art. 10](#) du décret du 12 janvier 2017

<sup>2</sup> [Arrêté du 8 août 2024 modifiant l'arrêté du 12 janvier 2017 précisant les dispositions relatives aux identifiants des unités d'exploitation pour la recharge des véhicules électriques - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

- Moyenne nationale des consommations énergétiques par point de charge et par station de recharge
- Estimation de la consommation totale des points de recharge en France

**A propos de l'Avere-France**

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

**CONTACT PRESSE**

Martin Kolle : [martin.kolle@lobbycom.fr](mailto:martin.kolle@lobbycom.fr) / 06 89 70 17 51